



Compte-rendu de la 95^e réunion publique tenue le lundi 11 janvier 2010,

de 19h00 à 21h05, au bureau du District scolaire 9, à Tracadie-Sheila



PRÉSENCES

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉDUCATION

Marcel Basque
Roger Boudreau
Annie Chiasson-Doiron
Line Collin
Jason Godin
Gilmond Larocque
Marc-Alphonse Leclair
Gérard Robichaud

ABSENCES

Poste vacant
Gilles Gagné
Odette Robichaud
Rachel Savoie

PERSONNEL DU DISTRICT 9

Claude Giroux, directeur général
Robert Roy-Boudreau, directeur de l'éducation
Gina Benoit St-Pierre, dir. services adm. & financiers
Carole Raymond, dir. ressources humaines

Absences

PUBLIC

(2) membres du public

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Le président, monsieur Gérard Robichaud, ouvre la réunion à 19h00, souhaite la bienvenue et souhaite, dans cette nouvelle décennie, de beaux projets et beaucoup de résultats positifs envers l'éducation des jeunes. Il explique le déroulement de l'assemblée et remercie le seul membre du public présent à ce moment, monsieur Ola Benoit, de s'être déplacé pour participer à la réunion et que c'est toujours apprécié de voir son intérêt et sa présence constante aux réunions du Conseil.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM ET DES ABSENCES

Huit (8) conseillers sont présents et trois (3) membres ont motivé leur absence. Un poste de conseiller(ère) reste à combler pour le sous-district 5.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

11-01-496 Proposé par Gilmond Larocque et appuyé de Line Collin, il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Proposition adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

- 19h00
1. **Ouverture de la réunion**
 2. **Vérification du quorum et des absences**
 3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
 4. **Lecture et adoption du compte-rendu de la réunion du 7 décembre 2009**
 5. **Suivi au procès-verbal du 7 décembre 2009**
 6. **Correspondance**
 - 6.1 Lettre du président à madame Josée Arseneau
 7. **Rapports**
 - 7.1 Rapport de la direction générale
 - 7.2 Rapport du président du CED
 - 7.3 Rapports budgétaires (détaillé-nov 09, sommaire-nov09, CED- 14 décembre 2009)
 - 7.4 Rapports des comités des priorités
(Éducation et activités physiques, écoles communautaires, résultats scolaires, inclusion scolaire et Langue, culture, arts & métiers)
- Pause - Santé*
8. **Politiques**
 - 8.1 Politique 4.3 – Vérification du rendement
 9. **Affaires nouvelles**
 - 9.1 Forum – FCENB (thèmes)
 - 9.2 Plan de travail du CED – Léon Richard (23 janvier 2009)
 - 9.3 Zone scolaires – Réunions par région
 - 9.4 Conférence 2010 des Conseils scolaires de l'Atlantique sur les communautés d'apprentissage professionnelles à Charlottetown (En anglais)
 10. **Informations diverses**
(Diverses publications – décembre 2009)
 11. **Questions des membres du Conseil d'éducation**
 12. **Parole au public**
 13. **Levée de la réunion**

4. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU 7 DÉCEMBRE 2009

11-01-497 Proposé par Marc-Alphonse Leclair et appuyé de Line Collin, il est résolu que le compte-rendu du 7 décembre 2009 soit accepté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 7 DÉCEMBRE 2009

Les suivis ont été faits et les réponses aux parents ont été données, pour la plupart, sur place à la dernière réunion.

Monsieur Claude Giroux informe d'abord la conseillère Annie, qu'à l'école La Source, la raison pour laquelle l'école ne se sert pas du service d'autobus pour les activités parascolaires est que les parents conduisent eux-mêmes leur enfant, et que le besoin, selon la direction de l'école, n'est pas ressenti.

À la question du conseiller Gilmond, madame Gina Benoit St-Pierre, directrice des services administratifs et financiers répond que l'électricien est retourné à l'école L'Étincelle aujourd'hui pour une vérification. Le problème est qu'ils avaient branché deux (2) micro-ondes sur le même circuit, et lorsque 2 personnes s'en sont servi en même temps, il est tout à fait normal que ça ait disjoncté. Selon l'électricien, ça aurait disjoncté partout ailleurs. La direction de l'école aimerait voir faire ajouter 5 circuits dans la cafétéria et 2 autres circuits dans la salle des enseignants. Il reste que c'est le besoin verbalisé par la direction d'école, mais il faudrait, selon madame Benoit St-Pierre, s'attarder sur les besoins réels pour une si petite école. Il faudrait premièrement évaluer les besoins à savoir combien de personnes réchauffent leur repas, etc. Les coûts, juste pour ajouter ces prises supplémentaires, sont approximativement de 1 000\$ à 1 500\$.

Pour ce qui est de l'installation des fils pour les tableaux interactifs, la majorité du dossier est fait, mais il reste encore quelques installations à finaliser, et ça devrait être fait bientôt. Ces travaux seront finalisés avant toute autre réclamation.

La conseillère Line Collin désirait connaître ce qui avait été donné comme directive aux directions d'école pour les passes temporaires. Madame Gina l'avise que c'est la direction d'école qui autorise la passe temporaire, et que celle-ci doit déterminer si c'est une urgence ou non. C'est la responsabilité de la direction de l'école, et les directions uniformisent de plus en plus leur façon de faire. Madame Gina partage un courriel envoyé le 3 septembre à toutes les directions d'école qui spécifiait que même si un enfant n'était pas dans la zone de 500 mètres, c'est-à-dire, même s'il n'a pas le privilège du transport scolaire, et que cet enfant a besoin de se rendre à une garderie après la

classe qui est en dehors du 500 mètres, la direction peut lui accorder une passe temporaire pour se rendre à la garderie.

L'interprétation du district est qu'il réitère la directive 6003, donc 3 différentes situations pour lesquelles une passe temporaire peut être accordée sont : une **situation d'urgence**, (rendez-vous au médecin qui vient d'être donné pour le lendemain ou la journée même ou tout autre situation d'urgence imprévue. Par contre, un rendez-vous planifié à l'avance, ce n'est pas une urgence.), une **garde partagée** et à une **garderie** lorsque c'est un 2^e arrêt fixe (endroit où l'enfant doit se rendre come arrêt fixe). Même pour un semblant d'horaire fixe, on demande aux écoles d'avoir une certaine flexibilité, comme par exemple les départs hâtifs pour les CAP, on considère que c'est fixe étant donné que c'est chaque lundi. Line et Marc-Alphonse amènent le point que si un parent sait à l'avance qu'il a un rendez-vous, mais qu'il n'a pas de famille ou aucune autre façon de s'organiser que de demander pour une passe temporaire, s'il y a une certaine flexibilité.

Si les directions acceptent pour un, elles devront accepter pour d'autres, et la situation redeviendra comme c'était auparavant. Il y avait beaucoup trop de demandes pour les passes temporaires, et il fallait trouver un moyen pour diminuer cette façon de faire. Les directions d'école sont satisfaites du résultat.

La conseillère Annie dit être entièrement d'accord avec Line et Marc-Alphonse. D'après elle et Roger Boudreau, certaines directions ne parlent pas avec les parents, et vont seulement d'après la directive 6003. Les directions d'école, selon eux, devraient s'asseoir avec les parents et voir à une solution.

Le District laisse cela au bon jugement des directions d'école, car ce sont elles qui connaissent le mieux leur clientèle.

À la dernière réunion publique, une dame disait que, selon un article paru dans le journal L'Étoile le 3 décembre, il y aurait du radon dans 15 autres écoles de la province. L'article faisait mention des écoles Le Maillon, Léandre-LeGresley, La Rivière, Marguerite-Bourgeoys, René-Chouinard et Terre des Jeunes. Pour ce qui est de l'article dans le journal L'Étoile sur le radon, madame Gina Benoit St-Pierre, directrice des services administratifs et financiers, apporte quelques clarifications. Le MÉNB doit tester la totalité de ses 323 écoles sur une période de trois ans. Une évaluation a été faite dans six (6) écoles du District scolaire 9. Pour ce qui est des écoles Terre des Jeunes, La Rivière et Marguerite-Bourgeoys, des discussions ont déjà été tenues avec le conseil. De février à mai 2009, les écoles René-Chouinard, Le Maillon et Léandre-LeGresley ont été évaluées. Le District a reçu les résultats pour ces 3 autres écoles. Avant le congé des fêtes, une lettre a été envoyée aux directions d'écoles concernées où toutes les données étaient en bas de 200Bcq/m³. Gina a demandé à Ron White du MÉNB s'il allait y avoir

remédiation à ces écoles, et le MÉNB confirme qu'il n'y aura pas de remédiation puisque c'est en dessous de 200Bcq/m³. Pour l'école Léandre-LeGresley, dans le local où se tenait la dernière réunion publique, une première évaluation démontrait un taux de 200Bcq/m³ et une autre évaluation démontrait en bas de 200Bcq/m³. Pour être certains, les évaluateurs vont revenir pour mesurer à nouveau le taux dans ce local.

À l'école Le Maillon, les résultats démontraient un taux au-delà de 200Bcq/m³. Le MÉNB a 2 ans pour y remédier. L'intention du MÉNB de procéder est par appel d'offre dans le prochain budget. Même s'ils ont 2 ans pour la remédiation, ils prévoient tout de même y remédier à l'intérieur d'un an.

6. CORRESPONDANCE

6.1 Copie de la lettre envoyée à madame Josée Arseneau respectant sa décision de mettre fin à son mandat est remise aux membres du Conseil.

6.2 Une invitation de la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick a été faite au conseiller Jason Godin pour participer à une table ronde des jeunes conseillers en éducation des districts, du 30 janvier au 1^{er} février 2010, à Saint-Louis-de-Kent. Il s'agit d'une formation et d'un échange entre les 5 jeunes conseillers en éducation des districts qui ont été élus lors du Colloque de leadership en septembre dernier. Le transport et l'hébergement sont organisés par la FJFNB. Jason y participera et il nous fera rapport des points de discussions.

7. RAPPORTS

7.1 Rapport du directeur général, monsieur Claude Giroux

Monsieur Giroux fait part aux conseillers des diverses activités auxquelles il a assisté et celles auxquelles il participera très prochainement.

17 décembre - rencontre avec les 3 libraires de la région

Monsieur Giroux partage avoir reçu des bons commentaires en regard avec la nouvelle directive du livre.

6 janvier 2010 - Rencontre à Fredericton sur le transport scolaire

7 et 8 janvier - Formation sur la gestion du personnel à Paquetville avec les directions de services et les responsables de secteur, embauche et rétention du personnel

11 janvier 2010 - Rencontre du comité sur les congés d'études à Fredericton - Quatre enseignant(e)s vont être avisés que leur demande a été acceptée.

13 et 14 janvier 2010 - Rencontre à Fredericton en lien avec le suivi au rapport de la commission sur l'école francophone

Monsieur Giroux avise les membres qu'à compter du 1^{er} juillet 2010, l'expertise de

certaines directions de petite école sera partagée avec leurs pairs en demeurant à temps plein à la direction de leur école. Une direction d'école a accepté de prendre le dossier d'activités physiques et éducation physique pour travailler avec les autres directions d'école. Une autre direction a accepté de travailler à un projet en informatique. D'autres directions seront approchées prochainement pour d'autres domaines.

7.2 Rapport du président du CED, Monsieur Gérard Robichaud

Le rapport de monsieur Gérard Robichaud est placé sur le site du Conseil. Son rapport fait mention des activités récentes et prochaines, soit :

1 - Participé à une rencontre avec le sous-ministre, les directions générales et présidences des CED sur le transport scolaire à Fredericton. Monsieur Robichaud dit que c'est une nécessité pour le District scolaire 9 d'avoir un système informatisé au transport qui fasse du bon sens.

Madame Gina Benoit St-Pierre dit que le développement de notre logiciel actuel est entamé. Le MÉNB avait informé les districts scolaires qu'un nouveau logiciel serait acheté pour le transport, et c'est la raison pour laquelle notre district avait arrêté de développer le logiciel actuel. Le district scolaire 1, par contre, a tout de même décidé de continuer à développer et un très beau travail a été fait. C'est cette version là qui sera utilisée ici pour l'an prochain, et nous y apporterons les modifications nécessaires à notre district.

2 - Participera à une rencontre les 13 et 14 janvier prochains sur le suivi au rapport de la commission sur l'école francophone. Il faudra regarder aux enjeux clés et s'assurer que l'argent soit déplacé vers les 5 axes ciblés, soit la petite enfance, politique d'aménagement linguistique et culturel, amélioration des résultats scolaires, financement et vers les quatre (4) piliers pour une vision de l'éducation : flexibilité, diversité des parcours, culture de l'excellence et l'école communautaire.

3 - Le samedi 23 janvier, le comité de fonctionnement rencontrera monsieur Léon Richard pour travailler au plan de travail du CED.

4 - Assisté aux funérailles d'une enseignante du Centre scolaire La Fontaine, madame Clémence Vautour. Madame Vautour était aussi l'épouse du chauffeur d'autobus, André Vautour.

7.3 Rapports budgétaires

Tel que discuté à la réunion du comité de travail du 15 décembre dernier, madame Gina Benoit St-Pierre, directrice des services administratifs et financiers, présente un rapport financier sommaire et un autre plus détaillé représentant, au budget 2009-2010 du District scolaire de 58 197 547 \$, des dépenses, au 30 novembre 2009, pour un total de 34 783 109 \$. Le District prévoit toutefois des dépenses pour un total de 58 193 489,

ce qui engendrerait, en fin d'année financière, un léger surplus de 4 058 \$. Ce rapport projette donc un rapport financier équilibré au 31 mars 2010.

Pour ce qui est du budget du CED, le solde est à 31 935 \$ au 14 décembre 2009, ce qui porte le District à croire que ce budget sera également équilibré en fin d'année financière.

11-01-498 Proposé par Roger Boudreau et appuyé de Line Collin, il est résolu que le Conseil d'éducation accepte les rapports budgétaires tels que présentés.

Proposition adoptée à l'unanimité

7.4 Rapports des comités des priorités

Activités physiques - le comité a tenu une réunion et le comité tente de tenir une prochaine réunion jeudi prochain.

Résultats scolaires - Monsieur Gérard Robichaud informe que le comité a tenu une réunion et que de très bonnes discussions ont été tenues. Le premier point discuté sera les devoirs à la maison. Le comité a reçu un très bon rapport des résultats scolaires par la direction de l'éducation. En tenant trois (3) autres réunions, le comité devrait être en mesure de remettre un rapport final.

École communautaire - Étant donné que monsieur Gilles Gagné et madame Rachel Savoie qui font partie de ce comité sont absents, un rapport leur sera demandé à la prochaine réunion.

Inclusion scolaire, - Madame Line Collin informe les membres que le comité a tenu deux réunions. Il reste au comité de recruter d'autres personnes pour tenir des discussions sur l'information ressortie à date.

Langue Culture Arts et Métiers - Après discussions, le comité croit qu'il serait préférable de former un autre comité juste pour les métiers. Monsieur Gilmond Larocque dit attendre des réponses de Martine Thériault, qui sera de retour au travail le 16 janvier prochain, avant de continuer le travail.

Le président suggère à Marc-Alphonse de faire partie du comité qui se penchera sur les **métiers**.

Le conseiller Marcel suggère que le point sur les cours de métiers soit discuté à la prochaine réunion de travail.

8. POLITIQUES

8.1 Politique 4.3 - Vérification du rendement

Le comité d'évaluation du rendement de la direction générale s'est réuni et a remis rapport au comité de travail. L'évaluation est faite par vérification des politiques. Le

travail effectué par la direction générale au cours de l'année scolaire 2008-2009 satisfait aux exigences, et quelques défis ont été soulignés.

11-01-499 Proposé par Marcel Basque et appuyé de Marc-Alphonse LeClair, il est résolu que le Conseil d'éducation accepte la décision du comité d'évaluation d'accorder 2 échelons au mérite à la rémunération de la direction générale, et ce, étant rétroactif à compter du 1^{er} juillet 2009.

Proposition adoptée à l'unanimité

9. AFFAIRES NOUVELLES

9.1 Forum - FCENB (thèmes)

Le président demande aux conseillers et conseillères qui ont des idées de thèmes à partir desquels la FCENB pourrait s'inspirer en vue de préparer le prochain forum de lui en faire part au plus tard la semaine prochaine pour qu'il puisse les partager à Rachel Dion assez rapidement.

9.2 Plan de travail du CED - Léon Richard

Il y aura une réunion du comité de fonctionnement, dont fait partie madame Odette Robichaud, monsieur Marcel Basque, monsieur Roger Boudreau et monsieur Gérard Robichaud, le samedi 23 janvier 2010, à compter de 9h jusqu'à 16h, accompagné de monsieur Léon Richard pour finaliser le plan de travail du Conseil d'éducation.

9.3 Zones scolaires - Réunions par région

Quatre rencontres auront lieu pour refaire le zonage par région. Les rencontres auront lieu à compter du 19 janvier pour la région de Shippagan, le 20 pour la région de Caraquet, le 25 pour la région de Tracadie-Sheila, et une dernière rencontre, le 27 janvier pour les écoles de Tracadie Beach, Rivière-du-Portage, Néguac et Lagacéville.

9.4 Conférence 2010 des Conseils scolaires de l'Atlantique sur les CAP

Le président demande si des conseillers sont intéressés de participer à une conférence sur les communautés d'apprentissage professionnelles qui aura lieu, à Charlottetown, et qui se déroulera uniquement en anglais, du 28 au 30 janvier 2010.

11-01-500 Proposé par Marcel Basque et appuyé de Jason Godin, il est résolu que Line Collin soit la personne désignée pour participer à la conférence à Charlottetown. Un substitut est nommé, soit Roger Boudreau.

Proposition adoptée à l'unanimité

10. INFORMATIONS DIVERSES

Une copie de diverses publications parues au mois de décembre 2009 est remise aux membres à titre d'information.

11. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉDUCATION

11.1 Le conseiller Marcel Basque dit n'avoir pas de questions, mais mentionne un article paru dans l'Acadie Nouvelle pour une levée de fonds faite à l'école La Villa des Amis.

11.2 Le conseiller Jason dit prévoir faire une tournée des écoles secondaires pour échanger avec ses pairs.

11.3 Le conseiller Roger Boudreau dit avoir remarqué que depuis l'embauche d'une agente pédagogique en communication, il y a beaucoup plus d'articles qui paraissent dans le journal et il trouve cela positif. Selon lui, c'est bien, et ça donne un bon crédit pour le District.

11.4 La conseillère Line Collin fait part que face à la fermeture du bureau du District scolaire durant la période des Fêtes, d'autres fonctionnaires avaient émis des commentaires jaloux. Personnellement, elle, trouvait que c'était une belle initiative. Lorsque des personnes lui demandaient pourquoi, elle n'avait qu'une seule raison, économiser sur l'électricité et c'était justifiable pour les écoles. En général, c'était quand même des commentaires positifs qui étaient émis.

Le directeur général explique que cette décision n'a pas été prise uniquement pour l'économie. Il y a, entre autres, et par exemple, le nombre de jours accordés par les différents syndicats qui diffère et l'année difficile pour les employés après les compressions budgétaires. Après vérification, il y avait aussi l'économie. D'autres districts scolaires ont pris la même décision que la nôtre, mais certains ont accordé moins de jours que notre district. Au district, c'était unanime, les commentaires émis par les employés étaient très positifs.

11.5 Le conseiller Gilmond Larocque se dit content des réponses données concernant l'installation des canons et des tableaux interactifs.

11.6 Le conseiller Marc-Alphonse dit avoir des préoccupations face aux passes temporaires, mais si les directions utilisent leur jugement, il va aller avec cela.

11.7 La conseillère Annie dit avoir plusieurs questions :

- **Prévôt des incendies** - Elle se demande si les vérificateurs viennent faire des vérifications de façon constante. Madame Gina vérifiera.

- **Projets capitaux** - est-ce possible d'avoir un rapport pour dire où on est rendus dans ces projets? Madame Gina remettra un rapport à la prochaine réunion publique.
- **Bulletin descriptif** - 6^e, 7^e et 8^e année - Madame Annie demande si c'est vrai que les bulletins seront chiffrés pour les élèves de maternelle à 5^e année. Monsieur Robert Roy-Boudreau lui répond que les descripteurs seront révisés, mais les bulletins ne seront pas chiffrés pour les niveaux maternelle à 5^e année. Les districts demandent pour un bulletin uniforme au niveau de la province. La demande a été faite, mais il n'y a pas eu de réponse de donnée.
- Rapport pour le **transport pour activités parascolaires** - Madame Annie remercie le District pour le rapport remis, mais elle pense, qu'à l'école La Source, il y a peut-être des enfants qui pourraient bénéficier du transport. Oui, il y a beaucoup de parents qui transportent leur enfant, mais il y en a aussi qui n'ont pas le moyen de transport.
- **Programme Le Maillon** - Madame Annie demande si la promotion de ce programme est faite dans les écoles et si les cartes sont distribuées. Monsieur Robert Roy-Boudreau répond que ce programme est offert par un comité externe en partenariat avec le district. La philosophie du comité Le Maillon est qu'on ne l'oblige pas. Monsieur Robert vérifiera auprès du comité provincial pour savoir si le comité s'est réuni à nouveau, et s'ils ont relancé le programme.
- **Plan de réussite** - Madame Annie demande comment la décision est prise qu'un élève puisse prendre un 2^e cours de mathématiques en 9^e année. Monsieur Claude Giroux explique, que suite à l'élaboration de ce plan, et surtout suite aux piètres résultats en mathématiques 11^e année, le district a regardé ce qui pouvait être fait différemment pour avoir de meilleurs résultats. Tout de suite, il y a PRIME, et les commentaires sont positifs de la part des enseignants puisqu'un suivi est fait rapidement auprès de l'élève qui éprouve des difficultés. Le District a une certaine latitude, et il veut mettre en place des stratégies pour aider l'élève qui n'a pas acquis toutes les compétences en 9^e année afin qu'il soit plus apte à pouvoir poursuivre une 10^e année. On a toujours accordé beaucoup de temps à l'élève qui est en bas de la moyenne, mais moins à l'élève qui atteignait tout juste la moyenne. On veut placer davantage de temps sur l'élève qui est tout près de la ligne. On est dans l'élaboration du comment ça va se faire. Pour sûr, chaque direction va y apporter sa compétence. On regarde aussi au programme d'été. On veut aider l'élève le plus rapidement possible pour qu'il puisse comprendre ce qu'il n'a pas acquis avant d'aller plus loin.

11.8 Gérard Robichaud (3 points)

Une mère se demande pourquoi son enfant était sorti de la classe en français l'an passé parce qu'il était trop avancé, et que cette année, il échoue ses premiers tests. Monsieur Robert-Roy demandera plus d'information à la direction de l'école.

Au mois de septembre le Conseil a voté pour qu'un montant de 29 000 \$ de leur

budget du CED soit investi pour les élèves doués. Le président demande un rapport démontrant où les dépenses ont été faites, par exemple, dans quelles écoles, quelles initiatives, combien d'élèves en tirent avantage et ce qui a été dépensé à date.

Monsieur Gérard dit avoir remarqué que les moyens de communication s'améliorent. Les conseillers Roger Boudreau et Marcel Basque devraient rencontrer madame Nicole Landry pour le plan de communication du district afin de l'implanter en 2010-2011. Le comité de fonctionnement qui se réunit avec monsieur Léon Richard le 23 janvier prochain déterminera une date de rencontre pour le plan de communication du District.

12. PAROLE AU PUBLIC

12.1 Ola-Benoit - désire féliciter la conseillère Annie Chiasson-Doiron pour son implication et sa présence aux réunions du CPAÉ de l'école La Source. Il dit être content de voir que les conseillers et conseillères vont sur le terrain pour voir ce qui se passe dans les écoles. Sa préoccupation est la suivante, les mathématiques aux niveaux 7^e et 8^e années. Sa fille est en 8^e année, et sur 28 élèves il y a seulement 5 élèves qui ont réussi la dernière évaluation, et la moyenne de la classe en mathématiques, sur le bulletin qu'ils viennent de recevoir n'était, il pense, que 42. J'apporte surtout ce point pour que vous gardiez le cap sur les mathématiques.

Le président, monsieur Gérard Robichaud, demande au directeur de l'éducation, monsieur Robert Roy-Boudreau, de ressortir pour la prochaine réunion du comité de travail, un graphique représentant les résultats du District en mathématiques 7^e et 8^e années. Monsieur Robert Roy-Boudreau exprime qu'il sera très difficile de ressortir cette information pour le 26 janvier prochain.

L'autre point de monsieur Benoit est le secrétariat de l'école La Source - Aucun changement n'a été apporté. Ce n'est pas, selon lui, un endroit sécuritaire.

Monsieur Benoit termine avec le taxage et le Bullying (Intimidation) - Taux surélevé, il faut que quelque chose soit fait. Les élèves ont pris le cours DARE en 6^e année. Il faudrait qu'un programme de ce genre se continue aux autres niveaux. Où est le problème au niveau des directions d'école qu'il y ait du taxage ou de l'intimidation dans nos écoles? Il le sait par expérience personnelle qu'il y en a à l'école La Source. Il aimerait bien avoir un rapport pour la prochaine réunion pour voir si la politique sur le taxage est respectée à leur école.

12,2 Marc Beaupré - Il remercie tout d'abord la conseillère Annie Chiasson-Doiron pour sa participation à la réunion du CPAÉ de l'école La Source. Pour faire suite à la question d'Annie sur le prévôt des incendies, il veut ajouter que ça fait trois (3) ans

qu'une demande a été placée pour qu'une vérification soit faite au niveau des fenêtres auxquelles une vis ne permet pas l'ouverture. Selon lui, ce n'est pas conforme que des fenêtres soient vissées. Ce n'est pas obligatoire que ce soit le prévôt des incendies qui fasse cette vérification, mais les fenêtres doivent être vérifiées.

Deuxièmement, lors des journées où il y a des départs avancés, ça ne devrait pas, selon lui, être une surcharge de travail pour les devoirs à la maison. Son épouse et lui-même ont constaté, lors de ces journées spécifiquement, qu'il y avait une surcharge de travail au niveau des devoirs à la maison. Il apprécierait qu'un rappel soit fait aux écoles dans le sens que ce n'est pas parce que c'est un jour plus court pour les élèves qu'il faut que ceux-ci écopent d'une surcharge de devoirs le soir. Un dernier point est le taxage dans les écoles - En tant que président du CPAÉ, il dit avoir remarqué à l'école La Source, que la tolérance de la part des enseignants n'est pas la même pour tous. Si c'est tolérance zéro, il faudrait que tous les surveillants aient les mêmes discours. Les tolérances devraient être uniformes.

Une question cette fois : « Pourquoi, de 7h50 à 8h15 le matin, les élèves sont à la cafétéria à ne rien faire? Les professionnels peuvent comme tout le monde donner de leur temps. Ce n'est pas parce que leur convention collective ne leur permet pas qu'ils ne peuvent pas faire un peu de bénévolat. Il faudrait prendre exemple sur Monsieur Denis Losier, directeur à La Villa des amis. Il n'a pas peur de donner de son temps. Ça été une perte pour l'école La Source, mais un gain pour La Villa des Amis. Il est une icône pour le District scolaire. Depuis qu'il a implanté son programme d'activités physiques, le besoin de faire de la discipline a baissé. Toutes les écoles devraient adopter des programmes de ce genre. Merci!

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

Marcel Basque demande la levée de réunion à 21h05.

Gérard Robichaud, président

Claude Giroux, secrétaire du Conseil